

# **La complémentation verbale: petite introduction aux valences verbales**

**Claire BLANCHE-BENVENISTE**

Université de Provence & Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris

La complémentation verbale:  
Quels savoirs pour l'enseignant?  
Quels savoirs pour l'élève?

This paper gives a brief introduction to the question of verbal complementation, within the framework of Verbal Valency theories. Verb complements are analyzed as morpho-syntactic and semantic elements, in which grammatical categories and constructions clearly determine verbal meanings. Complements are entirely different according to the different verbal types they are assigned to: GIVE verbs, SAY verbs, KNOW verbs, WANT verbs, and so on. Pronouns, rather than lexical nouns, are used in order to check the grammaticality of associations between verbs and complements.

A brief survey is given of verbal sub-types behaving like auxiliaries, modal verbs or «support verbs», and having no valency grammar, and thus no complements.

An important difference is proposed between understanding the meaning of a verb in a given text and building up the meaning of a verb, as lexicographers usually do, by gathering out its different significations in different contexts.

L'étude de la complémentation verbale n'est guère attrayante, quel que soit le cadre choisi et quelle que soit la terminologie utilisée, si on sépare l'étude syntaxique et la signification des verbes, et surtout si on réduit la syntaxe à une liste d'observations mécanistes. Dire qu'un verbe est transitif parce qu'il a un complément (qu'on peut appeler objet ou argument), que ce complément est un syntagme nominal ou un pronom, et qu'il est placé après ou avant le verbe, cela ne passionne pas les profanes et ne leur apporte guère d'éclairage sur le sens des verbes dans les énoncés où ils figurent.

Mais, d'un autre côté, laisser libre cours à des intuitions sur le sens des verbes, sans tenir compte des manifestations formelles à travers lesquelles ils apparaissent, ne serait pas non plus très satisfaisant. Toute une partie de la linguistique contemporaine s'est préoccupée d'intégrer ces deux dimensions,

en particulier avec la notion de valence verbale<sup>1</sup>. Nous devons à L. Tesnière (1959) cet emprunt au vocabulaire de la chimie, suggérant une comparaison entre la structure des verbes et celle des atomes, où chaque verbe est, comme un noyau atomique, un centre de relations établies avec le sujet et les compléments; la valeur du noyau est déterminée par les éléments qui «tournent autour». Les différentes constructions verbales, avec leurs sujets et compléments, sont, dans cette perspective, solidaires du sens des verbes. En classant les constructions verbales, on classe du même coup de grands types de significations transportées par les lexèmes verbaux.

Les propositions actuelles de classement des valences verbales du français sont nombreuses. Elles diffèrent par leurs objectifs, leurs méthodes et leur ampleur, de sorte qu'on ne peut pas les prendre toutes en compte à la fois. Je voudrais fournir ici quelques pistes parmi celles qui me paraissent les plus intéressantes et les plus susceptibles d'être adaptées à différents publics. Je présenterai d'abord des exemples simples et peu contestés de relations établies entre les formes et les sens des constructions verbales. Je n'aborderai les méthodes d'analyses que dans un second temps, parce qu'il me semble qu'elles ont de l'intérêt dans la mesure où l'on sait à quel genre de résultats on veut aboutir.

## 1. Exemples de grands regroupements entre formes et sens

### 1.1. *Les fonctions et les rôles: exemples des verbes de donation*<sup>2</sup>

Le modèle qu'on fournit souvent pour montrer le regroupement entre formes et sens est celui du verbe *donner* qui, dans ses emplois proto-typiques,

Paul donne un livre à Marie

comporte deux partenaires humains désignés par des noms, *Paul*, le donateur, *Marie*, la destinataire (dont le rôle est signalé ici par une préposition), et le don, *un livre*<sup>3</sup>. Le don est nécessairement un élément nominal, nom, pronom, relative,

---

1 Dixon (1991) a fondé sa «nouvelle grammaire de l'anglais» sur des bases sémantiques, qui sont en grande partie celles des valences verbales.

2 Cf. Willems, 1975; Dixon, 1991.

3 Il est bien évident que tous les emplois de *donner* se laissent pas ramener à ce modèle simple. Comme tous les verbes très fréquemment utilisés (Cf. Willems), *donner* a de multiples emplois, qui en font un verbe très polysémique. Presque la moitié des emplois sont des locutions inanalysables: *s'en donner à cœur joie*, *donner sa langue au chat*, ou des sortes de conjonctions ou adverbes, *étant donné que*, *à un moment donné*. Des significations particulières sont attachées à *donner quelqu'un à la police*,

Paul donne à Marie de l'eau, quelque chose de bon, quelque chose à lire, ce qu'elle voulait,

à l'exclusion de tout élément verbal: il est radicalement impossible d'y mettre seulement un verbe à l'infinitif ou d'y mettre une «que-phrase» (appelée «complétive» dans les grammaires scolaires):

\*Paul donne lire à Marie, \*Paul donne que Marie lise

Chacun des trois termes de la relation, donateur, destinataire et don, peut être utilisé comme sujet. A l'actif, c'est le donateur, (*Paul* dans les exemples précédents). Le don occupe la place du sujet dans les différentes tournures passives, en *être* ou en *se + être*, (moyennant certaines accommodations),

ce livre avait été donné par Paul à Marie,  
un tel livre ne se donne pas à n'importe qui

Avec d'autres procédés, c'est le destinataire, *Marie*, qui se manifeste dans la position de sujet:

Marie s'est fait donner un livre par Paul  
Marie s'est vu attribuer un livre par Paul

Dans la tournure de «passif impersonnel», aucun des trois termes de la relation n'est le sujet:

Il a été donné quelques livres à des gens comme Marie

Il serait donc difficile de caractériser les verbes de donation en se contentant d'attribuer à chacun des termes une fonction, puisque ces fonctions ne sont pas attachées à des termes particuliers. On ne peut pas dire que le sujet de *donner* est à tout coup le donateur: ce donateur peut être sujet ou complément et chacun des trois termes de la relation peut occuper, à sa façon, la place du sujet. Pour désigner les termes de la valence de façon stable, il est indispensable de prendre des étiquettes sémantiques, comme «donateur, don, destinataire», qui peuvent s'appliquer en français à de nombreux verbes de cette même classe <sup>4</sup>:

apporter, attribuer, communiquer, léguer, offrir, prêter....

---

dans le sens de «dénoncer», ou *donner sur la cour*, au sens de «avoir vue sur». Dans de très nombreux emplois qui seront repris plus loin, comme *donner des coups*, *des conseils*, le verbe *donner* sert de base verbale à une signification fournie par un nom qui l'accompagne.

4 D. Willems (1985, p. 177) observe que tout verbe peut devenir un verbe de donation, pour peu qu'on le force à entrer dans cette construction prototypique. Elle remarque en particulier que beaucoup de verbes de mouvement tendent vers le sens de la donation: *je lui donne quelque chose, je lui avance, file, glisse, passe quelque chose.*

Comme ces étiquettes sont également applicables à des verbes de ce type dans de nombreuses langues, elles facilitent la comparaison: il est aisé de voir que le destinataire peut se dire sans préposition en anglais (*Paul gave Mary a book*), et que, à la différence du français, il se met directement au passif (*Mary was given a book*). On peut montrer qu'en espagnol le destinataire se dit par un nom et un pronom qui le «redouble», (*le diò un libro a Maria*).

### 1.2. L'importance des catégories grammaticales: exemple des verbes savoir et connaître

C'est une comparaison classique: les deux verbes français *savoir* et *connaître* (pour lesquels l'anglais n'a qu'un seul verbe, *to know*) sont à la fois semblables par une partie de leurs significations et dissemblables par les catégories grammaticales qu'ils peuvent construire (J. Picoche, 1986). Tous deux ont des compléments représentés par des pronoms ou des syntagmes nominaux, et ils peuvent avoir les mêmes:

Savoir quelque chose, connaître quelque chose  
Savoir le nom de quelqu'un, connaître le nom de quelqu'un

mais seul *savoir* peut construire des verbes à l'infinitif, des «que-phrases<sup>5</sup>» ou des «interrogatives indirectes», ce que *connaître* ne peut pas faire:

savoir nager, savoir qu'il y a un danger, savoir s'il y a un danger, savoir ce qu'il fait,  
\*connaître nager, \*connaître qu'il y a un danger, \*connaître s'il y a un danger,  
\*connaître ce qu'il fait

Autre différence: *connaître* a des compléments qui désignent des personnes humaines, ce qui est presque impossible pour *savoir*:

Je connais quelqu'un, je connais Marie, je vous connais, nous nous connaissons  
\*je sais quelqu'un, \*je sais Marie<sup>6</sup>, \*je vous sais, \*nous nous savons

On peut résumer cette distribution dans deux listes de caractéristiques, où les concepts comme *nom*, *adresse*, sont représentés par [concept], les personnes humaines apparaissent sous le trait [+personne], le verbe à l'infinitif sous le trait [+processus] et la possibilité d'une que-phrase ou d'une interrogative indirecte sous le trait [événement +/- envisagé]:

		<i>savoir</i>	<i>connaître</i>
[concept]	nom	+	+
[+personne]	pronom <i>je</i>	-	+

5 Je nomme «que-phrase», selon un usage déjà bien établi, ce qu'on appelle parfois «complétive».

6 *Je sais Marie malade* est une autre construction, avec «attribut du complément».

[+processus]	infinitif	+	-
[événement +/- envisagé]	que.....si...	+	-

Cette grille, fondée sur la compatibilité avec des catégories grammaticales, est utile pour réfléchir au sens des compléments que *savoir* et *connaître* ont en commun. *Le nom* et *l'adresse*, qui avaient été pris pour exemples au départ, étaient des cas particuliers privilégiés. Dès qu'on prend d'autres noms au hasard, on voit que les deux verbes ne les acceptent pas tous aussi bien:

elle sait son secret	elle connaît son secret
elle sait son nom	elle connaît son nom
elle sait son adresse	elle connaît son adresse
elle sait son histoire	elle connaît son histoire
? elle sait son métier	elle connaît son métier
? elle sait ses dessins	elle connaît ses dessins
*elle sait ses enfants	elle connaît ses enfants
*elle sait sa maison	elle connaît sa maison
elle sait quel métier il fait	*elle connaît quel métier il fait
elle sait qu'il fait des dessins	*elle connaît qu'il fait des dessins
elle sait aller chez lui	*elle connaît aller chez lui
elle sait qu'il habite là	*elle connaît qu'il habite là

Avec *savoir*, les seuls compléments nominaux qui fonctionnent bien sont ceux qui impliquent une sorte de processus verbal sous-jacent: *savoir son secret* c'est savoir quel est son secret et comment y accéder; *savoir son adresse* c'est savoir quelle est son adresse et comment y accéder. *Savoir* est compatible avec les noms *secret*, *nom*, *adresse*, *histoire* parce que la signification de ces noms implique des sortes de parcours pour se procurer le nom, l'adresse ou l'histoire et le résultat obtenu par ce parcours.

Quand on y regarde de plus près, on doit reconnaître que lorsque les deux verbes acceptent les mêmes noms, ce n'est pas toujours avec la même signification. Le verbe *savoir* traite les noms *secret*, *nom*, *histoire* en les infléchissant du côté des noms d'événements, ce qui est compatible avec le fait qu'il construit des que-phrases qui relatent des processus et des événements. Le verbe *connaître*, qui ne s'applique pas à des événements, puisqu'il refuse les que-phrases, mais qui s'applique à des personnes, traite au contraire ces noms *secret*, *nom*, *histoire* comme des choses ou des individus. Il accepte, du reste, de les coordonner avec des noms de personnes, ce qui ne serait pas possible pour *savoir*:

Je connais bien Marie, son histoire et son secret  
 \*je sais bien Marie, son histoire et son secret

Autre caractéristique importante: *connaître* fait partie de ces verbes dont on peut saisir le déroulement progressif. On peut dire d'une histoire qu'on commence à la connaître, ou qu'on vient de la connaître; on peut également indiquer des degrés dans la réalisation de cette connaissance, en disant que

l'histoire est un peu connue, très connue, bien connue ou qu'on la connaît à fond, toutes choses bien difficiles pour *savoir*:

Je commence à la connaître	? je commence à la savoir
Elle est bien connue	? elle est bien sue
Je la connais à fond	? je la sais à fond
Je la connais un peu	? je la sais un peu
Je l'ai connue à telle époque	je l'ai sue à telle époque (deux sens: je ne la sais plus / on me l'a apprise)
Je viens de la connaître	*je viens de la savoir

On peut connaître quelque chose ou quelqu'un selon plusieurs saisies aspectuelles du verbe (Pustejovsky, 1991), ce qui est beaucoup plus difficile pour *savoir*. Le verbe *connaître* semble pouvoir se découper en différentes phases, avec différents degrés, alors que *savoir* apparaît comme un résultat qu'on peut difficilement moduler. Pour résumer, on peut dire, avec les termes de J. Picoche, que l'objet de *savoir* se présente comme le résultat d'un processus alors que l'objet de *connaître* se présente comme un objet ou un individu qu'on découvre peu à peu. Cette différence est en rapport manifeste avec les catégories grammaticales qui interviennent du côté de *savoir* et *connaître*: compléments impliquant des verbes dans un cas, des personnes dans l'autre. On doit en conclure que les catégories grammaticales qui apparaissent dans la complémentation sont essentielles pour la définition de la signification des verbes et qu'il est indispensable d'en donner la liste, c'est-à-dire le paradigme<sup>7</sup>. Grammaire et sémantique ont partie liée, «Chacun des types de complémentation a une valeur sémantique propre» (D. Willems, 1985).

### 1.3. *Augmentation et diminution de valences: les causatifs*<sup>8</sup>

Appliquer le verbe *faire* sur une autre construction verbale est le moyen typique de créer un sens «causatif», par exemple sur un verbe de donation:

Marc a fait donner un livre à Marie par Paul.

*Marc*, le sujet de *faire*, est interprété comme un «déclencheur» (ou «incitateur») du processus: il est la cause que Paul donne un livre à Marie. Dans le système de valence du verbe *donner*, il apporte un terme de plus (ce qui fait quatre termes, *Marc, Paul, Marie, un livre*), et ravale le donateur à un rang subalterne, celui d'un complément précédé de *par*:

Marc lui a fait donner un cadeau par Paul,

7 Il faudrait évidemment tenir compte aussi du sens des prépositions et de l'importance des formes figées.

8 Voir ici même la contribution d'Iva Novakova.

Il n'est d'ailleurs pas indispensable de mentionner ce donateur:

Marie se faisait toujours donner de l'argent (on ne précise pas par qui)

Toutes sortes de verbes peuvent recevoir ce *faire* causatif<sup>9</sup>:

L'herbe pousse / la pluie fait pousser l'herbe

Je ris / son histoire me fait rire

Il pleut / est-ce que les prières font pleuvoir?

*Faire* est en français un véritable «auxiliaire de causativité». Les verbes ainsi «auxiliés» reçoivent un terme supplémentaire, qui vient s'ajouter à leur valence ordinaire.

Certains verbes ont une expression causative par eux-mêmes, sans recourir à *faire*. C'est le cas de *apprendre*, qui cumule les deux sens de l'anglais *to learn* et *to teach*. Dans le sens de *to learn*, la valence du verbe comprend un apprenant et quelque chose dont il fait l'apprentissage. Par exemple, l'apprenant est le sujet *je*, et l'apprentissage *la nage, à nager*:

J'apprends la nage, j'apprends à nager,

Dans le sens de *to teach*, trois éléments interviennent: l'apprenant, la chose apprise et l'enseignant (celui qui incite à apprendre):

Il m'apprend la nage, il m'apprend à nager,

L'apprenant, *me*, occupe la position d'un complément (de type *lui*) et l'enseignant occupe celle du sujet, *il*, celui qui fait apprendre à l'autre.

Certains verbes (classés comme «à la fois transitifs et intransitifs» par M. Rothenberg, 1974), ont les mêmes possibilités que *apprendre*, avec deux constructions séparées, donnant l'impression que le sujet de l'une devient le complément de l'autre:

La branche casse – le vent casse la branche

Le fer rouille – la pluie rouille le fer

Le linge sèche – le soleil sèche le linge

Dans celle qui ne comporte qu'un terme, *la branche casse*, le processus semble se faire de lui-même, sans incitateur. Les verbes décrivent alors les propriétés inhérentes de leurs sujets: *le verre casse, le bois brûle, le temps passe, le vin vieillit*. Mais dans la construction à deux termes, avec sujet et complément, *le vent casse la branche*, un incitateur prend la place du sujet: la pluie est la cause qui fait que le fer rouille, le soleil est la cause qui fait que le linge sèche. La propriété formelle et sémantique de ces verbes est de montrer cette double possibilité: *la branche, le fer, le linge* y sont alternativement

---

9 Il y a, bien sûr, des limites de plausibilité. Difficile de «faire y avoir un orage», de «faire pouvoir sortir quelqu'un», ou de «faire devoir» quoi que ce soit. Ces limites sont en elles-mêmes des révélateurs du sens de la construction causative.

sujets ou compléments, de sorte que *casser*, *rouiller* ou *sécher* sont présentés comme des processus qui peuvent se déclencher tout seuls et aussi comme des processus causés par des éléments extérieurs. C'est la confrontation deux constructions qui définit la valence de ces verbes.

Les verbes d'action mettant en jeu à la fois un agent et un instrument utilisé par cet agent sont apparentés aux causatifs: *je coupe quelque chose avec un couteau* (M. Gross, 1975). La position de sujet est occupée soit par l'agent, soit par l'instrument:

Je coupe le pain avec un couteau – le couteau coupe le pain  
 J'ouvre la porte avec cette petite clé – cette petite clé ouvre la porte  
 Je lave ce tissu avec ce savon – ce savon lave bien ce tissu

La relation entre l'agent et l'instrument ressemble à une relation causative: si j'ouvre la porte avec cette clé, c'est que je suis la cause que cette clé ouvre la porte.

Un autre groupe de verbes met en jeu une relation voisine, avec un agent et un moyen utilisé pour faire aboutir l'action. Il s'y ajoute des nuances aspectuelles intéressantes:

Marie recouvre la table d'une nappe – la nappe recouvre la table  
 J'entoure le champ d'une barrière – une barrière entoure le champ  
 Je parsème la pièce de fleurs – des fleurs parsèment la pièce  
 Elle décore la vitrine de guirlandes – des guirlandes décorent la vitrine  
 On améliore le repas avec une entrée – une entrée améliore le repas

La construction à valence «longue» (trois termes) décrit des processus se déroulant progressivement dans le temps. Pour le verbe *recouvrir*: un agent «recouvreur» (*Marie*), un moyen utilisé pour cette opération, (*une nappe*) et un objet progressivement recouvert par la nappe (*la table*). Marie peut commencer à recouvrir la table avec sa nappe, être en train de la recouvrir, finir à peine de la recouvrir, etc. Mais, avec la construction à valence courte (seulement deux termes, le moyen et l'objet affecté), le verbe a une valeur résultative: *une nappe qui recouvre la table* nous invite à considérer le résultat et non l'action en train de se dérouler. On imagine mal, sauf dans un dessin animé, la nappe qui, d'elle-même, commencerait à recouvrir la table un peu, puis beaucoup, puis totalement; ou la barrière qui serait, à elle seule, en train d'entourer le champ et qui finirait par l'entourer complètement. Il n'y a pas ici de phases aspectuelles de déroulement, parce qu'on a affaire à un résultat. Du coup, les passifs aussi sont différents. Le passif qui mentionne l'agent, présenté par la préposition *par*, est généralement un passif dont on peut saisir le déroulement progressif:

La ville commence à être entourée par les ennemis et sera bientôt complètement entourée



Au contraire, le passif qui ne mentionne que le moyen, généralement présenté par la préposition *de*, est un résultatif. Le participe passé *entourée de* est alors presque l'équivalent d'une expression adjectivale, *ceinte de* :

Actuellement, la ville est entourée (ceinte de) de remparts,

Il suffit de mentionner une étape du déroulement, par exemple avec un adverbe comme *progressivement*, pour que cela évoque aussitôt l'intervention d'un agent:

La ville a été progressivement entourée de remparts (par Vauban)

Dans tous les cas, l'agent, *Vauban*, est compris comme l'incitateur qui a fait que, au terme d'un déroulement progressif, *les remparts* entourent la ville. La phase aspectuelle est étroitement déterminée par l'organisation de la valence verbale.

L'expression de la causativité, qui n'est pas lexicalement unifiée en français, se manifeste sous des formes variées, que nous avons apprises en même temps que le lexique des verbes. Nous avons appris, par exemple, que la relation qui vaut pour *noircir* ne vaut pas pour *briller*.

Ce métal noircit – le soleil noircit ce métal

Ce métal brille - \*le soleil brille ce métal

Mais nous savons aussi que *faire* est une sorte d'instrument syntaxique passe-partout qui permet d'appliquer la valeur causative aux deux verbes:

Le soleil fait noircir ce métal, le soleil fait briller ce métal<sup>10</sup>.

Syntaxe et lexique sont ici encore complémentaires.

#### 1.4. *Glissement dans l'organisation des valences: exemple du verbe permettre*

Dans les dictionnaires actuels, le verbe *permettre* est présenté en premier lieu avec sa construction typique à deux partenaires humains, dont l'un donne à l'autre la «permission» de faire quelque chose:

Je lui permets de sortir

La «chose permise», ici l'infinitif *sortir*, peut devenir sujet lorsque le verbe est utilisé à la voix passive:

Sortir lui était encore permis à cette époque

Il lui était permis de sortir<sup>11</sup>

---

10 Ici aussi, les comparaisons entre langues sont intéressantes. Le français ne peut pas dire que *le soleil fond la neige* (il faut dire *fait fondre*), alors que l'anglais dit *the sun melts the snow*.

Dans les deux cas, *je lui permets de sortir* ou *il lui est permis de sortir*, le sens du verbe est très proche de celui du dérivé, *permission: je lui ai donné la permission de sortir*.

Mais, lorsqu'on consulte les usages actuels du verbe *permettre* (par exemple dans un corpus de presse écrite ou de français parlé), on s'aperçoit que cette construction, active ou passive, est de nos jours minoritaire. Sous une apparence presque semblable, les rôles sémantiques ont changé. Dans près de 80% des cas, le «permetteur» n'est pas une personne humaine mais un lieu, un objet ou un concept<sup>12</sup>:

- Un sentier permet d'accéder à la remise
- Une très très agréable piscine qui permet de bien se rafraîchir
- Un ressort permettra d'améliorer la suspension
- Il y a des indices qui permettent de te créer des points de repère
- L'économie familiale qui permettait à mon grand-père et à sa famille de vivre
- Un certain train de vie qui nous permet d'entretenir nos deux maisons
- Un des articles qui leur permet les plus gros bénéfices
- Le dévouement, le don de soi permettront à l'être humain de se hausser

Du coup, le sens a changé: il ne s'agit plus vraiment d'une permission au sens classique. Le verbe, dans cette construction, a rompu les amarres avec ses dérivés et le passif est impossible (*\*se rafraîchir est permis par la piscine*). Changeant de système de valence, le verbe change de sens et prend celui de «rendre quelque chose possible»<sup>13</sup>: la piscine rend possible l'action de se rafraîchir, certains articles commerciaux rendent possibles de gros bénéfices. Pour exprimer la relation plus ancienne de permission échangée entre deux partenaires, une autre tournure s'est développée, *donner la permission*:

Paul a donné à Marie la permission de sortir

Cette tournure n'est pas applicable à des sujets non humains: la piscine ne peut pas donner la permission de se rafraîchir. *Permettre* et *donner la permission* assurent désormais des significations apparentées mais distinctes, véhiculées par deux constructions verbales apparentées et distinctes. Le phénomène, très fréquent dans le lexique français contemporain, est assez écono-

---

11 J'adopte ici l'analyse qui fait de *de sortir* un sujet extraposé, tournure courante quand le sujet contient un infinitif ou une que-phrase.

12 Les exemples viennent du corpus de français parlé rassemblé par le GARS à l'Université de Provence, exploité avec le logiciel XCOR de J.P. Adam. Pour faciliter la lisibilité, les exemples sont donnés ici avec ponctuation.

13 Le dictionnaire de Littré mentionnait des sujets autres que des personnes humaines, mais uniquement avec des compléments nominaux, *permettre le café*, et, semble-t-il, préférentiellement avec une négation: *les affaires du Roy ne permettent pas ces choses-là*.

mique. Il a pour effet de multiplier les significations sans créer de nouveaux mots. Il est indispensable d'en rendre compte, à la fois par une analyse syntaxique et par une analyse sémantique. C'est un des cas où il ne suffit pas d'analyser le complément d'objet d'un verbe puisque le changement de sens opéré sur le verbe *permettre* ne provient pas de ses compléments, mais des deux types de sujets qu'il peut prendre.

### 1.5. Aperçu sur les classes de verbes<sup>14</sup>

D'une étude de 3.000 verbes du français, D. Willems tirait la conclusion qu'il fallait distinguer environ 60 classes, dont le comportement syntaxique et sémantique peut être décrit avec précision. Les verbes les plus fréquents, qui sont aussi les plus polysémiques, peuvent appartenir à plusieurs classes: *confier* est un verbe de donation mais il a aussi les constructions en *quephrase* typiques d'un verbe de type *dire*:

Paul confie un livre à Marie  
Paul confie à Marie qu'il rêve de partir au loin

Certains types sont très représentés, et d'autres moins: on compte environ 300 verbes d'association, sur le modèle de *collaborer avec quelqu'un*. Des glissements se font très régulièrement de certaines classes à d'autres: comme on l'a vu (n.4), les verbes de mouvement deviennent facilement des verbes de donation:

Paul avance, file, glisse, passe  
Paul avance (file, glisse, passe) un livre à Marie

Certains, comme les verbes de transformation (apparentés aux causatifs), sont caractérisés par des suffixes particuliers, *-iser*, *-ifier*:

transformer du sucre en caramel, le caraméliser  
transformer un pays en colonie: le coloniser  
transformer un liquide en solide, le solidifier

Mais ces procédés ne sont jamais garantis pour tous les lexèmes: un suffixe s'applique à *désert*, mais pas à *jardin*:

Transformer un pays en désert, le désertifier  
Transformer un pays en jardin, \*le jardinifier

Le procédé de base, *transformer en*, reste toujours disponible, quel que soit le lexique.

---

14 Je fonde cet aperçu sur les travaux de D. Willems qui ont l'avantage de brasser beaucoup de verbes et d'être très abordables.

D. Willems remarque que certaines constructions syntaxiques exercent un pouvoir d'induction très fort sur le sens: elles arrivent à forcer presque n'importe quel verbe à prendre le sens de la classe. Par exemple, presque n'importe quel verbe peut devenir un verbe de dire si on le met dans une construction en incise semblable à *dit-il*<sup>15</sup>:

Oui, dit-il – oui, sursaute-t-il – oui, observe-t-elle – oui, frissonne-t-elle – oui, rêve-t-elle

La construction impersonnelle des verbes d'existence est très vivace. Sur le modèle de:

Il y a ici une odeur très agréable,

on peut facilement obtenir, avec une assez grande quantité de verbes:

Il règne ici une odeur très agréable (il circule, domine, flotte, frémit, ...)

Ce sont des cas où la syntaxe dirige nettement le sens.

## 2. Méthodes

### 2.1. Les acceptabilités

Si l'on prend au sérieux l'idée qu'un verbe donné, comme *manger*, a pour complément un nom, cela implique qu'il s'agit de la catégorie générale des noms et que tout nom fera l'affaire. C'est là qu'on rencontre les problèmes bien connus d'acceptabilité et de grammaticalité.

Acceptabilité d'abord. Mettre des limites aux noms que *manger* peut prendre comme complément, c'est entrer dans l'ordre du raisonnable: déclarer par exemple qu'on peut manger des tartines, mais pas de l'eau, parce que l'eau ne se mange pas, elle se boit; qu'on ne peut pas manger des nuages, ni des montagnes ni de la patience, parce que ce n'est pas de l'ordre du mangeable. On risque de restreindre les compléments de *manger* à ce qui est raisonnablement mangeable, tout comme on joue avec les sujets raisonnablement acceptables pour le verbe *voler* dans le jeu de *Pigeon vole*. Tesnière avait posé la question avec un exemple devenu célèbre:

Le silence vertébral indispose la voile licite,

fabriqué à partir d'un autre exemple très innocent:

Le signal vert indique la voie libre,

en décalant chaque mot d'un rang dans le classement d'un dictionnaire (*signal* était suivi par *silence* et *vert* par *vertébral*). Le résultat est un énoncé apparemment dépourvu de sens. Mais l'infraction que l'on commet ainsi contre la

---

15 M. Gross avait déjà attiré l'attention sur ces phénomènes.

vraisemblance n'est cependant pas comparable aux infractions commises en franchissant les limites de la grammaticalité, par exemple en imposant au verbe *donner* un complément formé d'une *que-phrase*, ou en imposant au verbe *connaître* un complément formé d'un infinitif:

\*je lui donne que je pars, \*je connais chanter l'opéra.

Alors qu'on pourrait justifier *le silence vertébral* qui *indispose le voile licite* par quelque histoire bizarre de conte ou de science fiction, les a-grammaticalités, infractions portant sur les catégories grammaticales, ne peuvent pas être surmontées par l'imaginaire. C'est là que la grammaire s'impose. Et pour décrire cette grammaire, il est intéressant de trouver des méthodes de travail permettant de se débarrasser des vraisemblances lexicales, tout en respectant les limites de la grammaticalité.

## 2.2. L'approche pronominale

L'approche pronominale<sup>16</sup> propose une réponse à ces questions d'acceptabilité et de grammaticalité. Pour fuir ces pièges du lexique plus ou moins vraisemblable, tout en tenant compte des limites grammaticales, nous avons proposé de recourir à des pronoms, ou plutôt à des «pro-formes» (parce qu'il ne s'agit pas que du domaine des noms, mais aussi celui des adjectifs et des adverbes), capables de représenter les caractéristiques les plus générales du lexique.

Les valences des verbes sont décrites, dans toute la mesure du possible, par la liste des pro-formes que ces verbes acceptent. Par exemple, pour le verbe *donner*<sup>17</sup>, on mentionnera:

- ◆ Donateur: [+personne], représenté par le pronom *je*, ce qui implique toute la série des désignateurs de personnes, *tu*, *nous*, *vous*, et a fortiori les troisièmes personnes *il*, *elle*, *ils*, *elles*.
- ◆ Destinataire: [+personne], représenté par les pronoms *me*, *lui* (ce qui implique toute la série *te*, *nous*, *vous*, *se*, *leur*)
- ◆ Don: représenté par *le*, *la*, *les* (ce qui implique aussi *ça*, *se*) et secondairement *me* (dans une expression comme *je me donne à lui*).

---

16 Cette approche, élaborée par Karel van den Eynde et Claire Blanche-Benveniste, a été publiée dans plusieurs ouvrages, dont un ouvrage collectif de 1984, signalé dans la bibliographie.

17 Je néglige ici les autres constructions de *donner*, comme *ça me donne faim*, *ça donne sur la rue*, *qu'est-ce que ça donne*, etc.

Sous ces formes, ces pronoms signalent des fonctions sujets ou compléments. Pour décrire complètement la valence, il faut fournir l'ensemble des formulations dans lesquelles les termes apparaissent; il faut indiquer par exemple que le destinataire n'apparaît pas seulement comme complément de type *lui*, mais aussi comme sujet (cf. *Marie se fait donner un livre*):

Je le lui donne - il lui a été donné - elle se le fait donner –

Les locatifs et les temporels sont représentés par toutes les pro-formes disponibles, interrogatifs compris (le français n'a presque rien pour représenter les temporels, alors que l'anglais a un outil bien commode, *then*):

Il y habite, il habite là, où habite-t-il?  
Il est né quand? – c'est arrivé quand?

Les expressions indiquant la manière sont représentées par *ainsi*, *comme ça*, *comment*:

Il se comporte ainsi, il se conduit comment?  
On procède comment? On procède ainsi

Les expressions de la quantité sont représentées par *tant*, *autant*, *combien*:

Il mesure tant, il pèse autant, cela coûte combien

Les *que-phrases* et les infinitifs, qui impliquent des verbes, sont représentés par des verbes passe-partout comme *faire*, *arriver* ou *être*:

Il sait faire – il sait que cela arrive – \*il connaît que cela arrive – il souhaite que cela arrive

On reconnaît les locutions figées au fait qu'on ne peut justement pas en neutraliser le lexique. Impossible de trouver une pro-forme équivalente à *la tête* dans *hocher la tête*, ou *l'ordre* dans *intimer l'ordre*:

Hocher la tête, \* la hocher – intimer un ordre, \*en intimer un – battre la chamade, \* la battre

Il est plus intéressant d'utiliser des pro-formes que des étiquettes comme [personne, locatif] car elles fournissent des énoncés naturels, faciles à manipuler pour l'analyse:

Je le sais, je te connais  
Je le lui fais connaître

Elles ont l'avantage de neutraliser le lexique et de ne pas égarer le grammairien dans le domaine du lexicalement vraisemblable. C'est d'autant plus intéressant qu'en fait, cela correspond à des démarches que nous faisons tous naturellement quand nous rencontrons du lexique inconnu: mots techniques, régionaux ou archaïques. Nous ne les comprenons pas, mais si nous remplaçons provisoirement ce lexique inconnu par des pro-formes, nous pouvons au moins donner un sens global à l'énoncé, et nous pouvons souvent en déduire quelque signification, au moins approximative, pour les mots qui

nous manquent. Par exemple, pour comprendre ce que veut dire l'énoncé suivant, tiré d'un article technique:

Dans un premier temps, les cations adsorbés neutralisent la charge négative à la surface du colloïde

un lecteur non spécialiste pourra toujours en retenir une version lexicalement pauvre, mais qui «tient debout»:

Dans un premier temps, ils neutralisent la charge négative là

A lui de chercher ensuite, s'il en a le loisir, le sens précis de *cations adsorbés* et *colloïde*. L'approche pronominale propose, en utilisant une démarche semblable, d'étudier la complémentation verbale en conservant le lexique du verbe mais en appauvrissant systématiquement le lexique des éléments dépendants du verbe.

## 2.3. Les valences et le reste

### 2.3.1. Perspectives du grammairien et du lecteur de textes

L'analyse de la complémentation verbale ne se présente pas de la même façon selon que l'on considère les verbes pour en saisir le sens à l'intérieur des textes, ou que l'on cherche à rassembler tout ce que l'on sait d'un verbe, dans tous ses contextes, par exemple pour en faire un article de dictionnaire. Les auteurs de dictionnaires retiennent l'essentiel des caractéristiques grammaticales et sémantiques d'un verbe et écartent ce qui leur paraît secondaire. Par exemple, un dictionnaire bilingue français-anglais<sup>18</sup> indique pour *donner*: *donner quelque chose à quelqu'un*, sans s'occuper des indications de temps, lieu, manière ou but qui se manifestent dans les textes. Mais le moindre exemple de français parlé ou écrit nous montre le verbe *donner* entouré d'indications de temps (*mardi matin*), ou de but (*pour la fête, pour savoir*):

Le ministre a donné quelques informations aux journalistes mardi matin (presse)  
Est-ce que vous voulez nous donner des fleurs pour la fête de notre maman? (oral, Femmes 16,14)  
Il faut bien lui donner un nom pour savoir de quoi on parle (oral, Audrey 8,12)

Tout le monde sera d'accord pour dire que ces indications de temps et de but ne sont pas caractéristiques de la valence du verbe *donner* et que c'est sans doute par hasard qu'elles lui sont associées à plusieurs reprises. Mais il y a un grand décalage entre la compréhension du verbe dans le texte et l'exercice métalinguistique qui consiste à abstraire la valence en considérant un ensemble virtuel de ses emplois, hors contexte. Quantité d'anecdotes nous

---

18 Dictionnaire français-anglais et anglais-français de chez Collins, édition de 1979.

montrent que les enfants restent longtemps du côté du texte alors que leurs enseignants cherchent à les tirer du côté des virtualités abstraites. On raconte l'histoire de cet enfant qui devait trouver le «complément essentiel» dans la phrase suivante:

Le cheval s'est cassé la patte en franchissant la rivière

L'essentiel pour lui, bien sûr, c'était la rivière, plus que la patte. Dans une bande dessinée de Mafalda, un gamin sommé de désigner le sujet grammatical dans *cette ordure salit la rue*, répond que ça doit être le maire.... Réfléchir sur les valences verbales est un exercice probablement peu adapté à la compréhension des textes, où les indications importantes sont souvent dans les détails les plus inattendus.

### 2.3.2. Le domaine du verbe

Dans le cours des énoncés, les éléments du domaine verbal sont mêlés à d'autres, extérieurs à ce domaine. Dans l'exemple suivant, le verbe *se développent* est précédé par *malgré tout*, élément qui n'appartient pas au domaine verbal et par un long sujet, qui est un élément de sa valence, *les premières villes celtiques protégées par leur murus gallicus*:

Et, malgré tout, les premières villes celtiques protégées par leur *murus gallicus* se développent un peu partout en Gaule (C. Eluère, p. 96).

Le complément locatif *un peu partout en Gaule* n'est pas spécifique de ce verbe. Un dictionnaire retiendrait *développer une ville, la ville se développe*, mais ne retiendrait sans doute pas l'indication de lieu. Et pourtant, cette indication de lieu est syntaxiquement construite par le verbe et fait partie de ce qu'on peut appeler le «domaine verbal». Le domaine verbal comporte tout ce qui se rapporte au verbe («régé», «gouverné» par le verbe): sujets et compléments de toutes sortes, ainsi que leurs dépendants, même si ce n'est pas spécifique de ce verbe.

Les éléments du domaine verbal, qu'ils soient spécifiques ou non du verbe qu'ils accompagnent, ont une propriété essentielle: ils sont liés au verbe par une relation qui ne dépend pas directement de leur lexique (c'est pourquoi on peut les représenter par des pronoms), ni de la modalité, affirmative, négative ou restrictive, sous laquelle ils apparaissent (c'est pourquoi on peut en changer). Les éléments qui ne font pas partie du domaine verbal n'ont pas cette propriété. On peut neutraliser le lexique du grand sujet nominal de l'exemple précédent, en le réduisant à *elles*:

Et malgré tout, elles s'y développent

mais on ne peut pas réduire le complément *malgré tout*, qui ne fait pas partie du domaine verbal et qui n'a aucun équivalent dans aucune pro-forme. On peut nier ou restreindre la relation avec le complément locatif: *là, seulement là, pas là*:



Et malgré tout, elles ne se développent pas là, elles se développent seulement là, alors que c'est radicalement impossible pour *malgré tout*, puisqu'on ne peut jamais dire *\*pas malgré tout*, ou *\*seulement malgré tout*. Autre propriété importante: un élément du domaine verbal peut figurer dans une tournure en *c'est...qu-*:

Et, malgré tout, ce sont *les premières villes celtiques protégées par leur murus gallicus* qui se développent un peu partout en Gaule.

Et, malgré tout, c'est *un peu partout en Gaule* que les premières villes celtiques protégées par leur murus gallicus se développent.

C'est impossible pour les éléments comme *malgré tout*, qui ne sont pas du domaine verbal:

Et, \*c'est *malgré tout* que les premières villes celtiques protégées par leur murus gallicus se développent un peu partout en Gaule

Les éléments extérieurs au domaine verbal ont d'autres fonctionnements et d'autres types de signification. Un locatif extérieur au verbe, *près de l'arbre*, sert par exemple à situer le cadre général du processus verbal<sup>19</sup>:

Près de l'arbre, l'enfant lance le ballon.

A l'intérieur du domaine verbal, il indique point d'aboutissement de mouvement du verbe *lancer*:

L'enfant lance le ballon près de l'arbre.

Le locatif à *Copenhague* peut être interprété comme le complément du verbe *aboutir à*:

Un mariage sur trois aboutit à un divorce à Copenhague,

Mais il peut aussi, dans un tout autre sens, servir de cadre à l'ensemble de la construction verbale:

A Copenhague, un mariage sur trois aboutit à un divorce

Certains éléments peuvent viser ce qui est dit par le verbe de l'énoncé, ou au contraire aussi caractériser la façon de dire: *au fond*, *honnêtement*, *comme toi*, *à l'inverse de toi*:

Au fond, il y a des rochers pour aller jeter les filets (corpaix)

Au fond, j'aime me promener

Honnêtement, il a payé tout ce qu'il devait

Honnêtement, le film est très mauvais

Je raisonne à l'inverse de toi<sup>20</sup>

A l'inverse de toi, je raisonne

---

19 L'exemple est de Boons, Guillet & Leclère (1976).

20 L'exemple est donné par Béguelin (2000, p. 145).

Il avait cessé de peindre comme Van Gogh<sup>21</sup>  
Comme Van Gogh, il avait cessé de peindre

Certains exemples sont ambigus. Lorsque quelqu'un dit à la radio

Le grammairien Bled est mort aujourd'hui,

on pourrait comprendre que Bled est mort le jour où on en parle. Quand on sait que la mort de ce célèbre auteur de manuels scolaires date de plusieurs années déjà, on comprend que *aujourd'hui* caractérise le jour de l'énonciation: au jour où je vous parle, le grammairien Bled est mort depuis longtemps (ce qui se comprendrait mieux si on marquait une pause ou une rupture mélodique après *est mort*). Il serait impossible, dans cette interprétation, de dire:

c'est aujourd'hui que le grammairien Bled est mort

Des plaisanteries exploitent ces ambiguïtés, en particulier avec *normalement*, qui peut s'appliquer directement au verbe, ou à la référence de normalité que se donne l'énonciateur:

les maîtres n'ont pas le droit de taper les élèves normalement

Le *normalement* du verbe pourrait contraster avec son négatif: battre les élèves normalement ou anormalement. Mais le *normalement* de l'énonciation n'a pas de correspondant négatif:

\*anormalement, les maîtres n'ont pas le droit de taper les élèves

### 2.3.3. Cerner la valence

A l'intérieur du domaine verbal, les propriétés grammaticales ne distinguent pas entre ce qui est caractéristique du verbe et ce qui ne l'est pas. Autrement dit, nous n'avons pas de procédé grammatical pour distinguer la valence du reste de la construction verbale.

On parle de «circonstances» pour le lieu, le temps, la manière, comme s'il s'agissait d'informations secondaires, qui ne seraient pas caractéristiques de la valence des verbes. C'est souvent vrai, mais pas toujours. Les verbes indiquant le point d'aboutissement d'un mouvement impliquent le lieu dans leur valence:

Aller à tel endroit, se diriger vers tel endroit, s'y précipiter

D'assez nombreux verbes, par leur sémantisme même, impliquent la manière:

Jean se comporte ainsi, s'y prend ainsi, procède ainsi, se conduit ainsi  
Jean intitule ce livre ainsi, dénomme son travail ainsi

---

21 L'exemple est donné par F. Sabio.

Peu de verbes impliquent directement un complément temporel, mais plusieurs impliquent soit le temps, soit le lieu. Le verbe *naître* ne s'emploie guère sans cela<sup>22</sup>:

Vous êtes né en 1970 – vous êtes né à Paris – (? ) vous êtes né

Les verbes *se produire*, *se passer*, *survenir*, ont aussi la plupart du temps un complément de lieu ou de temps:

Cela s'est passé (s'est produit, est survenu) en 1950

Il semble qu'aucun verbe n'implique dans sa valence la cause, la condition, la conséquence ou le but, mais les autres «circonstances» s'y intègrent assez facilement.

Comment distinguer ce qui fait partie de la valence des verbes, qui sera retenu comme caractéristique par les auteurs de dictionnaires, et ce qui n'en fait pas partie? La plupart des critères usuellement proposés sont inopérants.

On a souvent dit que les compléments valenciels, auxquels on donne les qualifications de «nucléaires» ou «essentiels», étaient obligatoires. C'est vrai pour des verbes comme *avoir*, *dépendre*, *devenir*, qui sont bizarres sans leur complément:

Il a une maison – (?) il a  
Il dépend de vous – (?) il dépend  
Il devient fou - \*il devient

Mais les exceptions sont si nombreuses qu'on ne peut accepter ce critère. Le complément qu'on croit obligatoire peut être absent pour de multiples raisons (Yaguello, 1998; Schøsler, 1999; Larjvaara 2000). Dans certains cas son absence signifie une grande indétermination:

*il mange* ( indéterminé, sans qu'on précise ce qu'il mange, c'est un mangeur)  
*il construit* (indéterminé, c'est un constructeur)

L'absence du complément attendu est parfois due à une ellipse qu'on peut rétablir dans le contexte immédiat:

– Touchez ce tissu!... – Je touche

L'absence du complément attendu peut aussi s'expliquer par l'usage spécifique qu'en font certaines personnes partageant une technique ou un savoir; ce sont des emplois techniques ou semi-techniques:

Le ciment prend  
Jean ne pratique plus (il peut s'agir de pratiquer la religion, la médecine, ou autre chose encore)

---

22 On ne dit plus guère de quelqu'un, comme le signalait encore Littré, sans complément de lieu ni de temps, *vous êtes né*, au sens de *vous êtes né dans la noblesse*.

En somme, les exceptions à ce caractère obligatoire sont si nombreuses qu'il vaudrait mieux signaler quels sont les verbes qui ne peuvent jamais abolir leur complément: *avoir, devenir, sembler, former, etc.*

Autre argument peu opérant, celui de l'ordre des mots. On a souvent invoqué la place fixe qu'auraient les compléments «essentiels» du verbe. On a voulu affirmer par exemple que le fameux complément d'objet direct se placerait toujours après le verbe. C'est souvent vrai, mais il n'est pas possible d'en faire un critère de reconnaissance grammaticale parce que ces fameux compléments peuvent fort bien se placer aussi devant leur verbe. C'est rarement cité dans les grammaires mais c'est fréquent dans la conversation courante, surtout avec une modalité restrictive (Sabio, 1992):

Même pas un petit gâteau tu me donnes?  
 A peine trois jours ça a duré  
 Cinquante centimes je voudrais  
 Une boîte de Temesta tu peux pas leur donner

ou en réponse à une question:

Quel âge elle avait? à peu près douze ans elle avait  
 Combien nous étions? environ quinze nous étions  
 Comment était la promenade? merveilleuse elle était

Dans ces positions, les compléments ont une valeur particulière, marquée aussi par une intonation spéciale de fin d'énoncé et le verbe qui les suit a l'air «rajouté après coup». Comme les exemples en sont fréquents dans l'usage ordinaire, refuser ces exemples revient à refuser un appui sur l'intuition. On peut réciter la leçon qui explique que les compléments ont une place fixe, tout en pratiquant autrement: «une seule position fixe ils devraient avoir, ces compléments».

Conclusion: la notion de complément «essentiel», caractéristique de la construction et du sens d'un verbe, est fondamentale pour le lexicographe composant un article de dictionnaire (dictionnaire de langue maternelle ou dictionnaire bilingue). C'est dans cette perspective qu'on peut faire réfléchir aux opérations permettant de cerner la notion. Mais, comme elle exige qu'on puisse comparer des contextes différents, elle est très difficile à appliquer dans un emploi effectif en contexte réel.

### 3. Unités lexicales de verbes et verbes syntaxiques

#### 3.1. Auxiliaires

Il est généralement admis que les auxiliaires *être* et *avoir* n'ont pas, par eux-mêmes, de compléments ni de sujets, et qu'ils n'ont, en somme, aucune valence à eux. Dans:

Il avait ramassé une pomme

Nous nous étions acheté une maison

*il* et *une pomme* sont dans la valence du verbe *ramasser*; *nous*, *nous* et *une maison* sont dans la valence de *acheter*. Mais le verbe *ramassé* lui-même n'est pas un complément de *avait*, pas plus que *acheté* ne peut être considéré comme un complément de *étions*. L'auxiliaire ne traite pas le verbe qui le suit comme un complément, et c'est pourquoi *avoir ramassé une pomme* ne se laisse pas ramener à *l'avoir*, ni *s'être acheté une maison* à *se l'être*. Les auxiliaires, même s'ils semblent avoir un sujet, parce que c'est eux qui portent effectivement l'accord avec le sujet, *il avait...*, *nous nous étions...*, sont en quelque sorte «transparents» aux valences du verbe qu'ils accompagnent. Ils n'ont pas de valence.

### 3.2. Modaux

Les emplois de verbes modaux, que les grammaires scolaires n'ont pas aussi bien intégrés que les auxiliaires, sont également dépourvus de valence propre. Presque tous sont des verbes polysémiques. Dans une partie de ses emplois, le verbe *aller* est un verbe de mouvement, doté d'un sujet et d'un complément et le complément est équivalent à la pro-forme *y*:

Je vais à la campagne, j'y vais,

Mais, dans d'autres emplois, c'est un verbe modal dépourvu de sujet et complément, qui marque le «futur proche». Dans *je vais avoir peur*, il n'est pas question d'équivalence avec *j'y vais*. Ce double comportement, verbe à valence ou verbe modal, est celui de nombreux verbes comme *pouvoir*, *devoir*, *sembler*:

verbe à valence, sens d'obligation: *je dois le faire, je le dois*

modal, sans valence, sens de probabilité, *il doit avoir raté son train*, qui n'est pas équivalent à *il le doit*

Certains fonctionnent uniquement comme verbes modaux; c'est le cas de *avoir beau*, *avoir failli*:

Il a beau pleuvoir, elle veut sortir  
elle a failli tomber

Une étude de la complémentation verbale ne prend pas en compte ces fonctionnements de verbes modaux.

### 3.3. Verbes de dispositifs syntaxiques

Dans les tournures clivées (que certaines grammaires classaient parmi les gallicismes ou appelaient «présentatives, emphatiques»), le verbe *être*, sous sa forme *c'est*, est totalement dépourvu de valence complément, de sorte qu'il accepte toutes sortes de compléments gouvernés par d'autres verbes. Il sert à

recevoir le sujet (*toi*) ou le complément du verbe qui suit (*lui, de lui, à lui, là, ainsi, maintenant*):

C'est toi qui l'as dit - C'est lui que je vois – c'est de lui que je parle – c'est à lui que je pense – c'est là que je vais – c'est ainsi qu'il se conduit – c'est maintenant qu'il comprend

Le verbe *avoir* a des rôles similaires, surtout dans le langage de conversation; le nominal qui pourrait passer pour son complément, est en réalité le sujet du verbe qui suit. C'est bien connu pour les emplois de *il y a...qui..*:

Il y a une chose qui ne va pas (une chose ne va pas)  
 il y a une personne qui n'est pas encore arrivée (une personne n'est pas encore arrivée)  
 Elle a son père qui est malade (son père est malade)  
 on a un jeune qui vient d'arriver (un jeune vient d'arriver)  
 j'ai la tête qui tourne (la tête me tourne)

Il ne s'agit évidemment pas ici du sens possessif de *avoir*, ni du sens «existentiel» qu'aurait *il y a* dans *il y a dans cette ville un grand théâtre*.

### 3.4. Verbes supports et extensions lexicales

On a vu que la tournure *lui donner la permission de sortir* semble venir «doubler» la construction *lui permettre de sortir*. Mais qu'en est-il des relations syntaxiques entre *donner* et *la permission*? Le nom *la permission* est-il le complément du verbe *donner*? Ce n'est pas très satisfaisant, parce que l'équivalence avec une pro-forme n'est pas très bonne<sup>23</sup>:

Que lui a-t-il donné? -? La permission de le regarder travailler  
 ? Ce qu'il lui a donné, c'est la permission de le regarder travailler  
 ? Il la lui a donnée, la permission de le regarder travailler.

On aurait plutôt intérêt à considérer que, dans la majorité des emplois actuels, *donner la permission* est une locution verbale, dont la signification est étalée sur deux unités, le substantif *la permission* détenant le sens lexical et le verbe *donner* prenant en charge les valeurs grammaticales. La valence concerne les deux unités et pas seulement le verbe *donner*, c'est pourquoi il paraîtrait artificiel de vouloir installer entre les deux une relation syntaxique de verbe à complément. *Donner* entre dans un très grand nombre de locutions de ce type (Gross, 2000), qui ont parfois des correspondances avec des verbes simples et parfois non.

Doublets, avec des verbes existants:

---

23 Il peut y avoir une certaine équivalence avec une pro-forme, dans quelques emplois où *donner* fonctionne comme *accorder*: *Me donnez-vous (m'accordez-vous) la permission de vous accompagner? – Je vous la donne (l'accorde)*.

L'aider	lui donner de l'aide, une aide
Le lui confirmer	lui donner une confirmation
Démissionner	lui donner sa démission
Le lui expliquer	lui donner une, des explications
L'informer	lui donner des informations
Lui ordonner	lui donner un ordre, des ordres
Lui préciser	lui donner une, des précisions
Lui répondre	lui donner une réponse
Le sanctionner	lui donner une sanction

Sans verbe correspondant:

Donner une consigne, des coups, un exemple, du goût, une bonne (mauvaise) image, l'impression, des nouvelles, l'occasion, des résultats, ...

Les syntagmes nominaux qui accompagnent *donner* ne sont pas des compléments. Ce sont des parties lexicales d'expressions verbales composées. Ce phénomène (auquel on a parfois donné le nom de «verbes supports») est massif en français et se manifeste avec quantité d'autres verbes. Dans *avoir l'intention de partir*, le verbe valencié à considérer est l'ensemble *avoir l'intention*, et non simplement *avoir*.

### 3. Conclusions

A propos de la complémentation verbale, je voudrais souligner deux phénomènes majeurs qu'ont bien décrits les études linguistiques récentes. Le premier concerne le décalage qu'on vient de voir entre la succession linéaire des éléments et l'analyse syntaxique qu'il convient d'en donner: sous la même apparence linéaire, la séquence [verbe + syntagme nominal] peut recevoir plusieurs analyses.

Le second est la très grande variété sémantique et syntaxique de ce qu'on peut appeler complément. Entre le complément d'un verbe de donation, celui d'un verbe de dire, de volonté, ou de transformation, les différences sont considérables. Les études de Dixon (Dixon, 1998), incluant de nombreuses langues de types différents, montrent que ce phénomène a une portée très générale à travers les langues et qu'il est intéressant de dresser de larges inventaires des types de complémentation, langue par langue. Que deviennent, dans ces grands inventaires, les compléments d'objet direct (COD) et les attributs de la grammaire scolaire? Ils sont noyés dans la grande masse des compléments possibles; on peut certes les définir par leurs diverses particularités syntaxiques et sémantiques; mais tous les compléments ont des particularités irréductibles. Plusieurs linguistes ont proposé de traiter tous ces types comme des instances particulières du phénomène général de la complémentation verbale:

En français, en tout cas, il paraît parfaitement chimérique, dans l'état actuel de nos connaissances, de trouver un dénominateur commun unique à la relation sémantique

unissant un verbe et ce que tout le monde s'accordera à reconnaître comme un objet direct» (Gaatone, 1997, p. 14).

Résultat: il est devenu courant de traiter les COD comme des compléments quelconques, dotés comme tous les autres de caractéristiques propres, et de désigner l'attribut du sujet (*mes amis dans ces voisins sont mes amis*) comme un «complément de être» (ou «objet de être», selon M. Gross 1975). Parmi les particularités du complément de être figure l'accord morphologique: le complément de être, devenir, et quelques autres, s'accorde avec le sujet; la particularité n'est pas difficile à intégrer dans la description. Mais que deviennent les règles d'accord du participe passé des verbes dits «transitifs», qui semblent caractériser certains des compléments et pas d'autres?

Les fortunes que cela m'a coûtées – les peines que cela m'a coûté

Elle s'est égratignée – elle s'est égratigné le bras

Ils se sont haïs – ils se sont succédé

Les chiens que j'ai entendus aboyer – les chiens que j'ai entendu siffler

C'est évidemment le souci majeur de l'enseignement primaire (du moins, ce l'était), au point que A. Chervel (1977) a pu soutenir que ce souci, et lui seul, serait responsable des formes qu'a prises l'enseignement des compléments à l'école. Ces accords, souvent purement orthographiques, très artificiels et largement ignorés par les Français, peuvent être décrits, si on y tient, avec des caractéristiques syntaxiques (précèdent le verbe, n'ont pas de préposition) et sémantico-pragmatiques (les chiens aboient mais ne sifflent pas). De toutes façons, le COD, à lui tout seul, n'y suffisait manifestement pas. On peut donc les traiter à l'intérieur d'un grand ensemble comportant la complémentation verbale.

La connaissance du lexique des verbes inclut la connaissance de leurs diverses constructions. Il en résulte que, pour comprendre les faits de complémentation verbale, il importe de ne pas isoler une construction de celles avec lesquelles elle est en rapport. C'est ce qui permet par exemple de différencier les verbes *cicatriser* et *soigner*; ils sont semblables dans l'une de leurs constructions, avec le même vocabulaire pour le sujet et le complément:

le médecin a soigné la plaie

le médecin a cicatrisé la plaie,

mais on comprend que, en fait, le médecin a «fait cicatriser la plaie» (verbe causatif), puisque *cicatriser* a une autre construction, qu'ignore *soigner*:

la plaie cicatrise

\*la plaie soigne<sup>24</sup>

---

24 Citons un exemple un peu étrange du verbe *oublier*, avec un sens causatif. Un médecin demande à un malade pourquoi il boit trop d'alcool. Le malade répond: «Ça



On peut dire qu'on ne connaît pas le sens d'un verbe tant qu'on ne connaît pas l'ensemble de ses formulations. C'est dans cette perspective qu'il paraît intéressant de situer le problème de la complémentation verbale.

Il me semble que le lecteur d'un texte et le lexicographe ont, sur ces points, deux perspectives différentes. Imaginons le lecteur devant un verbe nouveau, qu'il rencontre pour la première fois. Il s'intéresse en premier lieu au verbe dans le contexte, avec tout ce qui l'accompagne, en tenant compte au maximum du lexique des éléments construits et en s'appuyant sur les dispositifs de construction. Il en déduit un certain sémantisme global, qu'il pourra affiner plus tard en confrontant le peu qu'il en a compris avec d'autres constructions, dans d'autres contextes. Un lexicographe qui cherche à déterminer les valences verbales des verbes fait un parcours différent. Il utilise des procédures de découvertes: collecter des emplois dans des textes; éliminer autant que possible les effets de contexte qui ne l'intéressent pas (par exemple le locatif pour des verbes comme *manger* et *donner*); neutraliser le lexique des éléments construits par le verbe (dans les dictionnaires, cela aboutit parfois à ces formules bien connues, *quelqu'un donne quelque chose à quelqu'un*). Il rassemble les emplois et les groupe par familles de formulations, en dressant l'inventaire de toutes les possibilités syntaxiques. Il en déduit des schémas sémantiques généraux (verbes de donation, de dire, etc.).

Pour décrire la complémentation verbale, même à un niveau très fruste, il vaut sans doute mieux adopter l'attitude du lexicographe, et ne pas partir des emplois d'un verbe dans un texte. On mêle souvent les deux dans les exercices de grammaire scolaire, en liant connaissance du texte et connaissance de la langue. Mais comme l'étude de la complémentation verbale est une étude sur les potentialités de la langue, elle oblige nécessairement à négliger beaucoup d'éléments fondamentaux pour l'analyse du texte. Les deux exercices semblent difficilement compatibles.

Comme pour toutes les réflexions métalinguistiques, il s'agit aussi de savoir ce qu'on veut obtenir avec l'analyse de la complémentation verbale et jusqu'où on entend la pousser. La liaison actuelle très marquée entre le lexique et la grammaire permet sans doute d'y découper des «tranches de savoir», plus aisément que dans les versions anciennes, dépourvues de réflexion sémantique. C'est du moins ce que nous espérons.

---

oublie». «Ça oublie?» demande le médecin, qui ne comprend pas. «Ça vous invite à oublier un petit peu», explique le malade (Dorot, 12, 15).

## Bibliographie

- Blanche-Benveniste, C. (1981). La complémentation verbale: valence, rection, associé. *Recherches Sur le Français Parlé*, 3, 57-98.
- (2001). Terminologie de quelques relations syntaxiques du domaine verbal: rection, valence, réalisation zéro des compléments. In *Métalangage et terminologie linguistique*. (pp. 51-64). Louvain: Peeters (Orbis Supplementa 17).
- (2001). Auxiliaires et degrés de verbalité. *Syntaxe et Sémantique*, 3, (*La Grammaire du français et les «mots-outils»*), 75-98.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stefanini, J. & Van den Eynde, K. (1984). *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris: SELAF.
- Béguelin, M.-J., (dir.). (2000). *De la phrase aux énoncés: grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles: De Boeck / Duculot.
- Boone, A., (1996). Les complétives et la modalisation. In C. Müller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. (pp. 45-51). Tübingen: Niemeyer.
- Boons, J.-P., Guillet, A. & Leclère, Ch. (1976). *La Structure des phrases simples en français*. Genève: Droz.
- Chervel, A. (1977). *Histoire de la grammaire scolaire*. Paris: Payot.
- Dehaspe, L. & Van den Eynde, K. (1991). The pronominal approach to verbal valency: a formal description of *speak, say, tell* and *talk*. In E. Klein et al. (eds), *Betriebslinguistik und Linguistikbetrieb*. (pp. 273-280). Tübingen: Niemeyer.
- Dixon, R.M.W. (1991). *A new Approach to English Grammar, on Semantic Principles*. Oxford University Press.
- (1998). Complement clauses and complement strategies. In F.R. Palmer, *Grammar and Meaning. Essays in honour of Sir John Lyons*. Cambridge University Press.
- Gaatone, D. (1997). L'objet direct comme notion formelle dans la formulation des règles syntaxiques. *Travaux de Linguistique*, 35 (*Les objets: relations grammaticales et rôles sémantiques*), 13-20.
- Gross, G. (2000). *Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions*. Paris: Ophrys (collection «L'Essentiel»).
- Gross, M. (1969). Remarques sur la notion d'objet direct en français. *Langue française*, 1, 63-73.
- (1975). *Méthodes en syntaxe*. Paris: Herman.
- (1995). La notion de lieu argument du verbe. In H. Bat-Zev Shyldkrot & L. Kupferman (éds), *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone*. (pp. 173-200). Amsterdam / Philadelphia: Benjamins.
- Larjavaara, M. (2000). *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*. Helsinki: Academia Scientiarum Fennica.
- Leclère, Ch. (1990). Organisation du lexique-grammaire des verbes français. *Langue Française*, 48, 112-122.
- Noonan, M. (1985). Complémentation. In T. Shopen (ed.), *Language Typology and Syntactic Description*. (Vol. 1). *Clause Structure*. Cambridge: University Press.
- Picoche, J. (1986). *Structures sémantiques du lexique français*. Paris: Nathan.
- (1990). *Structures du lexique français*. Paris: Nathan.
- Pustejovsky, J. (1991). The syntax of event structures. *Cognition*, 41, 47-81.
- Rothenberg, M. (1974). *Les verbes à la fois transitifs et intransitifs*. La Haye: Mouton.

- Sabio, F. (1992). Les compléments anté-posés. *Recherches Sur le Français Parlé*, 11, 31-56.
- Schøsler, L. (1999). Réflexions sur l'optimalité des compléments d'objet direct en latin, en ancien français, en moyen français et en français moderne. *Etudes Romanes*, 44, 9-27.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- Willems, D. (1981). *Syntaxe, lexique et sémantique, les constructions verbales*. Presses Universitaires de Gand.
- (1985). Sur la structure sémantique du lexique verbal. Bilan et perspectives. *Linguistica Antverpiensia*, XVIII-XIX, 163-182.
- (1988). *On linking semantic and syntax through the lexicon. A macro-lexical approach of French verbs*. Stanford: Semantics workshop.
- (en préparation). *A la recherche du sens de la structure. Le verbe français*.
- Yaguello, M. (1998). La réalisation zéro des clitiques objets dans les constructions transitives du français parlé. In M. Bilger, F. Gadet & K. van den Eynde (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral*. (pp. 267-274). Paris / Leuven: Peeters.